

France-Chine : un jeu de dupes ?



n° 189 - Automne 2025

par Isabelle Feng, juriste et chercheuse au centre Perelman de l'Université Libre de Bruxelles et vice-présidente du cercle de réflexion Asia Centre

Face au belligérant sans pitié qu'est Poutine et au leader imprévisible qu'est Donald Trump, certaines personnalités européennes, et notamment françaises, se font les avocats d'un rapprochement avec Pékin. Or une telle évolution négligerait une donnée essentielle : depuis 60 ans, c'est Pékin qui est sorti gagnant de la relation franco-chinoise sur tous les plans, politique, économique et culturel. Par conséquent, plutôt que de rêver à de complexes réaménagements géopolitiques, notre priorité devrait être de réviser complètement notre politique chinoise. Et cela, en nous appuyant sur trois axes : soutien affirmé à Taïwan ; défense sans concessions des valeurs démocratiques ; réciprocité dans tous les domaines.

Un échec politique : l'inversion du rapport de force

En 1964, lorsque Paris a brisé la glace diplomatique pour introduire la Chine de Mao dans la cour des Grands, cette dernière n'était qu'une puissance régionale du tiers monde, exclue de l'enceinte des Nations unies. La France a joué un rôle déterminant dans l'entrée de la RPC à l'ONU et est restée pendant des années ce précieux « ami » occidental que Pékin a pris soin de séduire. L'« amitié sino-française » sert à justifier les proximités de toutes sortes avec le régime totalitaire, qu'elles soient le fait d'orientalistes authentiques ou condescendants, de vrais naïfs ou de faux cyniques. En 2019, c'est pour récompenser sa contribution à l'amitié franco-chinoise que l'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin reçoit la « médaille de l'amitié », comme Vladimir Poutine juste avant lui, des mains du président Xi. Quant à l'industriel français Alain Mérieux, moteur de nombreux partenariats sino-français dont celui du fameux laboratoire P4 à Wuhan, il a l'honneur de devenir, en 2018, le premier récipiendaire de la « médaille de l'amitié pour la réforme de Chine », décernée par le secrétaire du PCC Xi Jinping en personne dans l'imposant Grand Palais du Peuple à Pékin.

Aujourd'hui, « les deux grands pays », comme la propagande chinoise le répète à l'envi pour flatter l'ego français à peu de frais, continuent à partager la même passion pour les célébrations grandioses d'une relation « spéciale », mais cela ne suffit plus à masquer ni l'inversion du rapport de force ni le déficit commercial criant en faveur de la deuxième puissance mondiale.

Le malaise français face au géant chinois s'explique : alors que la Chine maoïste a profité de l'initiative gaullienne pour gagner en influence sur la scène internationale,

la France n'a guère bénéficié d'un traitement « privilégié », épithète pourtant fétiche des communiqués officiels. Que ce soit lors des attaques violentes des Gardes rouges contre les diplomates français pendant la révolution culturelle, ou du boycott en 2008 des produits français (1), le Parti s'est borné à évoquer la « spontanéité des masses » pour cacher les manœuvres du gouvernement dans un pays où la liberté de rassemblement n'existe que sur le papier.

L'ire chinoise provoquée par la rencontre entre le Dalaï Lama et Nicolas Sarkozy en dit long sur le traitement « spécial » réservé à la France. En septembre 2007, le chef spirituel tibétain est reçu à Berlin par la chancelière allemande Angela Merkel avant de se rendre à la Maison-Blanche, alors occupée par George W. Bush, pour la quatrième fois. À l'été 2008, le premier britannique Gordon Brown préfère accueillir le dirigeant bouddhiste à Londres plutôt qu'assister à la cérémonie d'ouverture des J.O. à Pékin. Quant au président Sarkozy qui voulait ménager la chèvre et le chou, il s'est rendu à Pékin pour les J.O. et a décalé son entretien avec le Dalaï Lama à décembre 2008 — entretien qui eut finalement lieu à Gdansk et non à Paris ! Mais cette délicatesse a tout de même irrité Pékin, qui a annulé in extremis le sommet Chine-UE dont la France assurait la présidence tournante.

Il est aussi sidérant de voir que la main tendue par de Gaulle, avec bienveillance et fermeté, est devenue celle qui tremble. C'est en effet celle qui signe le controversé communiqué conjoint de janvier 1994 par lequel la France devient l'unique pays au monde qui s'engage noir sur blanc « à ne pas autoriser à l'avenir les entreprises françaises à participer à l'armement de Taïwan ». Selon Qian Qichen, ministre des Affaires étrangères de la RPC (1988-1998), « c'est la seule phrase qui compte dans ce communiqué ». La crainte de Paris était apparemment si vive que — cas à part parmi les pays occidentaux — la France interdit à ses diplomates d'assister à la traditionnelle réception de la fête nationale de la ROC (Republic of China, nom officiel de Taïwan) du 10 octobre 1994...

À l'inverse, par une loi fédérale qu'a votée le Congrès en 1979, les États-Unis continuent à vendre des armes à Taïwan bien qu'ayant reconnu la Chine continentale, sans dérobade aucune. Faut-il en déduire que la France s'est volontairement constituée prisonnière de cette prétendue amitié « privilégiée », espérant ainsi obtenir un accès tout aussi « privilégié » au marché chinois et d'hypothétiques retombées économiques ?

Un échec économique et technologique : le triomphe du stratège chinois

Selon de multiples rapports officiels, l'ancienneté de l'amitié nouée avec la PRC n'a pas permis à la France d'obtenir la primauté économique qu'elle aurait pu en attendre. La montée en puissance chinoise a renversé les rapports de force et la France a même perdu du terrain en termes technologiques. Pragmatisme oblige, la politique française a depuis longtemps abandonné les « considérations idéologiques » au profit des « préoccupations économiques », selon les termes du Quai d'Orsay. Or le résultat suggère que Paris a bien renoncé aux unes sans obtenir les autres.

Car le déplacement du centre de gravité des échanges bilatéraux vers le business n'a pas suffi à enrayer la plongée du déficit avec le dragon asiatique qui, depuis plus

de 20 ans, s'est accru de manière constante au point d'être multiplié par près de cinq (soit +21,4 milliards d'euros entre 2000 et 2019). En 2023, la France dégringole à la 18e place parmi les fournisseurs de la Chine, loin derrière l'Allemagne, la Suisse et les Pays-Bas.

Pékin manipule à sa guise l'arme économique afin de faire céder son vieil ami français, en lui faisant miroiter des retombées immédiates. Désireuses d'entrer sur le marché chinois, les entreprises françaises ont confondu le long terme avec le court terme et suivi le rythme imposé par le régime. Certaines, après avoir gagné plus ou moins d'argent, y ont laissé des plumes, telles que Danone, Carrefour, Renault ou PSA.

Pour citer Jean-Vincent Brisset, chercheur et ancien attaché militaire à Pékin, « chaque fois que la Chine a haussé le ton, elle (la France) a plié le dos », comme l'illustre la débâcle d'Alcatel. En 2005, Alcatel perd un très gros marché pour British Telecom au profit de Huawei, la star montante du secteur soutenue par Pékin. Plus tard, l'équipementier français découvre que son concurrent chinois a volé ses codes sources et décide de poursuivre le contrevenant devant la justice. Mais sous la pression de Pékin, les autorités françaises choisissent d'étouffer l'affaire, de crainte d'être privées d'accès au marché chinois. Huawei finit par verser quelques millions d'euros à Alcatel en guise de dédommagement, et gagner ainsi dix ans de R&D. Aujourd'hui, Huawei prospère dans le monde entier, dansant sur la tombe d'Alcatel portée disparue en 2016.

Huawei n'est qu'un pion parmi bien d'autres que le régime maoïste avance sur son échiquier politique pour édifier sa souveraineté technologique. « Le champ infini » que l'Empire du milieu pourrait offrir aux entreprises françaises, évoqué avec orgueil par de Gaulle, n'a jamais été que des petites parcelles soigneusement délimitées par Pékin qui applique une politique de « technologie contre marché », au mépris des règles internationales de la propriété intellectuelle.

Adepte d'une vieille stratégie chinoise datant du XIXe siècle, « apprendre les techniques supérieures des barbares afin de mieux les contrôler », le PCC a édicté des lois afin de forcer les entreprises étrangères à transférer des technologies aux partenaires chinois. Des pratiques « déloyales et illégales », « en totale contradiction (...) avec les règles de l'OMC », selon la Commission européenne qui a pourtant attendu 2018 pour déposer sa première plainte auprès de l'organisme multinational genevois, alors que Washington a engagé sa première procédure en la matière dès 2007 (2).

En s'appropriant les technologies des « barbares », la Chine rouge a réussi à moderniser son parc industriel pour mieux défier ces derniers par la suite : Alstom, Shinkansen et Siemens pour les transports ferroviaires ; Alcatel, Ericsson et Motorola pour les équipements télécom ; EDF, Areva et Westinghouse pour les centrales nucléaires ; Volkswagen, PSA, et Tesla pour les automobiles ; Airbus et Boeing pour les avions, etc. Sans exception, tous les projets de coopération industrielle franco-chinois font partie du vaste plan de montée en gamme de la technologie chinoise, à moindre coût et en un temps record. Le président Xi n'a-t-il pas déclaré fièrement en 2018 qu'« en 40 ans, nous avons accompli ce que l'Occident avait fait en plusieurs centaines d'années » ?

Aujourd’hui, la Chine fabrique ses propres trains à grande vitesse, construit des méthanières, exporte équipements télécom et véhicules dans le monde entier, fait voler son avion, bâtit des réacteurs nucléaires à l’étranger et vend des missiles capables d’abattre les Rafale de Dassault...

Considérant qu’il n’y a plus grand-chose à apprendre chez les « barbares », les apprentis du Parti commencent à troquer leur habit d’élève respectueux contre celui de capitaine arrogant et ne regardent plus les scientifiques étrangers de près, mais de haut. Les Français, qui ont participé au projet de l’Institut Pasteur à Shanghai (IPS), inauguré en 2004 par le président Chirac, en savent quelque chose. Grand seigneur, la France y a injecté des millions d’euros et mis gracieusement à la disposition de son partenaire, l’Académie des sciences chinoise (ASC), des scientifiques français sans exiger la moindre contrepartie — et cela, pendant 15 ans, avant d’être mise à la porte en mars 2023 ! Le silence du Quai d’Orsay sur la fin humiliante de ce « projet présidentiel » masque un échec national qui implique quatre présidents, une dizaine de gouvernements et de nombreux ministres. Ironie du sort : le doute sur l’origine du Covid plane toujours au-dessus du mystérieux laboratoire de virologie P4 de Wuhan, vestige du projet IPS loué à l’époque comme « la vitrine française de la coopération scientifique en Chine ».

Tout porte à croire que la France, comme les États-Unis d’ailleurs, a désormais fait une croix sur les coopérations dans les domaines de haute technologie. Aujourd’hui, la culture semble être devenue le mot magique des relations sino-françaises.

Culture : l’art de l’esquive français mené à la baguette chinoise

Forte de sa réputation de « pays de grande culture », la France entend demeurer le partenaire culturel « privilégié » du plus vaste pays communiste du monde.

En 2003-2005, sous l’impulsion de leurs présidents respectifs, les deux pays ont organisé en fanfare une série d’événements célébrant le 50e anniversaire de l’établissement des liens diplomatiques. Baptisée en français « les années croisées France-Chine », cette opération fut traduite en chinois par « les années culturelles France-Chine ».

En avril 2023, le président Emmanuel Macron, lors de sa première visite en Chine post-Covid, entendit « porter un message universel qui est celui précisément que doit porter l’art ». Certes, voir l’hôte de l’Élysée prononcer un long discours plutôt taillé pour le locataire de la rue Valois devant un parterre de Chinois a de quoi flatter les amoureux de l’« exception culturelle » française. Mais, dans un pays où le parti unique met, avec un mépris décomplexé, la culture et l’art au service du pouvoir, l’exercice présidentiel a plutôt été interprété comme un aveu de faiblesse. En signe de dédain, l’hôte chinois a d’ailleurs envoyé Huang Bo, une vedette de cinéma en vogue, pour donner la réplique au chef de l’État français. Déjà, en novembre 2019, lorsque celui-ci a voulu déjeuner en privé avec des artistes « dissidents » lors de sa visite présidentielle à Shanghai, le Parti lui a envoyé un troupeau de stars, dont l’actrice Gong Li, qui s’est contentée de débiter des banalités.

Il semble que Paris a fini par comprendre le non-dit chinois. En 2024, pour le 60e anniversaire, la France a lancé « l’année franco-chinoise du tourisme culturel »,

comme si elle s'était enfin résolue à reconnaître le double échec de sa stratégie envers Pékin : l'échange culturel entre « les grands pays » s'avérait être un vœu pieux. Il reste donc le tourisme, même si la France, déjà première destination touristique du monde, affronte plutôt le phénomène du surtourisme...

La culture n'est plus seulement une arme du PCC visant à « réformer » la pensée des citoyens chinois ; c'est aussi un « soft power » que Pékin cherche à déployer au-delà de ses frontières pour imposer ses narratifs à l'étranger. Mise en sourdine sous les présidences de Jiang Zemin (1992-2002) et Hu Jintao (2002-2012) afin de ne pas décourager les investisseurs étrangers, le narratif nationaliste a repris de plus belle depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping. Dotée de « la confiance culturelle » décrétée par le secrétaire général du PCC, la Chine ambitionne de devenir « une puissance culturelle » et n'hésite plus à dicter ses règles à ses partenaires français.

En 2014, lors du cinquantenaire des relations franco-chinoises, la Fondation Charles de Gaulle, organisateur d'une exposition retraçant les « 50 ans d'amitié », a été contrainte de supprimer des clichés où apparaissait Zhao Ziyang, premier ministre limogé après avoir soutenu les étudiants du mouvement de Tiananmen. En 2019, Pékin a fait décrocher trois œuvres de l'exposition baptisée « Design et merveilleux » à l'antenne du Centre Pompidou de Shanghai. En 2020, le musée d'Histoire de Nantes, engagé depuis plusieurs années avec un musée chinois dans la préparation d'une exposition consacrée à Gengis Khan, s'est vu prié par le régime chinois de retirer de l'intégralité des supports de communication de l'événement les mots « Gengis Khan », « Empire » et « mongol ». En 2024, les musées Guimet et du Quai Branly ont effacé le toponyme « Tibet » au profit, respectivement, de l'appellation « monde himalayen » et du nom chinois « Xizang ».

Pour ne pas froisser le régime communiste, la Fondation Charles de Gaulle et Beaubourg ont avalé la couleuvre sans broncher. Mais, le tollé public a vite convaincu le quai Branly de revenir à la nomenclature initiale, contrairement à Guimet qui refuse de réintroduire le mot « Tibet » sur ses panneaux ou sur son site Internet. Depuis le 2 juillet 2025, le musée national est assigné en justice par quatre associations françaises de défense des Tibétains pour sa politique « d'effacement du Tibet ».

En paraphrasant le proverbe chinois, — « quand la vertu progresse d'un pas, le vice progresse de dix » —, on pourrait dire : « Quand la culture française progresse d'un pas en Chine, la censure du Parti progresse de dix en France »...

Pour une nouvelle « politique chinoise »

Longtemps déchirée entre la défense de ses valeurs et un mercantilisme à court terme, l'Europe doit dorénavant accepter de descendre dans l'arène idéologique pour confronter le régime communiste venu de l'Orient. La France, aussi « exceptionnelle » soit elle, fait partie de cet Occident que le régime du PCC déteste et s'est donné pour mission de vaincre.

Il faut regarder la réalité en face : le projet de société du PCC, fondé sur des valeurs radicalement opposées aux valeurs universelles, a bien pris forme dans cette « Chine de toujours » vantée par le général de Gaulle et se déploie au-delà de ses

frontières à l'aide des fruits économiques qu'elle a tirés de l'ordre international post-guerre froide. Profitant de la crise existentielle de la démocratie qui, jadis incarnée par les États-Unis, s'affaiblit dans de nombreux pays (3), la Chine totalitaire prétend offrir un contre-modèle attractif au Sud global et apporte son soutien assidu à l'envahisseur russe en Ukraine. Au-delà de la proclamation de son amitié « sans limite » avec Moscou, Pékin a plus que doublé sa part dans le commerce russe extérieur depuis la guerre : de 17,9 % en 2021, elle est passée à 36,9 % en 2024. L'an dernier, 82 % des ordinateurs portables et 87 % des smartphones vendus en Russie provenaient de l'usine du monde. Le yuan est devenu la seule devise étrangère que Kremlin achète pour ses réserves de change. D'ailleurs, le chef de la diplomatie chinoise, Wang Yi, vient de déclarer, début juillet, à son homologue européenne, Kaja Kallas, que « la Chine ne peut pas se permettre une défaite russe en Ukraine » !

Dans cette guerre hybride qui ne dit pas son nom, Paris, de par son poids politique, économique et militaire prééminent au sein des 27, a un rôle déterminant à jouer.

Quand Pékin alterne flatteries faciles et intimidations musclées, la France doit garder la tête froide et le dos droit si elle veut se faire respecter. Elle doit surtout redéfinir sa politique chinoise selon trois axes.

Le premier axe consiste à sortir de « l'ambiguïté stratégique » concernant la politique d'*« une seule Chine »*, point névralgique de la diplomatie de la RPC. Les déclarations récurrentes de soutien à Taïwan de certains membres de l'UE, comme la Tchéquie et la Lituanie, restent inaudibles tant les bruits de bottes de l'Armée de libération du Peuple, qui multiplie les exercices militaires autour de l'île, se font pressants. Il faudrait plus de courage politique pour soutenir ces alliés européens et traduire la solidarité européenne en actes concrets, en commençant par soutenir la motion du Parlement du 23 octobre 2024 qui s'oppose au détournement par Pékin de la résolution 2758 de l'ONU (4). En fait, celle-ci traite simplement du statut de la RPC, mais ne tranche pas que « cette dernière exerceit une souveraineté sur Taïwan », contrairement à ce que prétend la Chine continentale, « pas plus qu'elle ne se prononce sur l'admission future de Taïwan dans les Nations unies ou dans toute autre organisation internationale ».

Il faut d'ailleurs saluer le courage du Parlement français qui soutient activement le retour de Taïwan dans les organisations multilatérales. En novembre 2021, l'Assemblée nationale a adopté une résolution en faveur de la participation de l'île aux coopérations multilatérales. En juillet 2023, les deux chambres ont approuvé la loi de programmation militaire 2024-2030, promulgué en août, qui fait de la France le premier pays européen doté de l'arme législative pour défendre la liberté de navigation dans le détroit de Taïwan. De nombreux élus, dont le sénateur Olivier Cadic, ne ménagent pas leurs efforts pour exprimer leur soutien constant à la démocratie taïwanaise, en paroles et en actes. Depuis l'élection présidentielle de Mme Tsai Ing-wen en 2016, et malgré les pressions de Pékin, des délégations sénatoriales se sont rendues plusieurs fois à Taïwan, sous la direction du sénateur Alain Richard, vice-président du Sénat et ancien ministre de la Défense.

La diplomatie est certes l'art du compromis, mais elle n'empêche pas d'innover : Nixon a bien effectué une visite « privée » en Chine populaire quand celle-ci n'était

pas encore membre de l'ONU et, surtout, sans liens officiels avec les États-Unis. Y aura-t-il un chef d'État français qui prendra un chemin aussi audacieux en se rendant à Taipei ?

Cela dit, il est arrivé, à l'occasion, que Paris résiste à Pékin. En 2020, écartant la protestation du gouvernement chinois, la France a autorisé l'ouverture d'un bureau de représentation de Taipei à Aix-en-Provence, devenant le seul pays européen à héberger deux antennes diplomatiques sous la bannière de la République de Chine (ROC).

Autre exemple : l'affaire Rocsat-2. En 1999, suite à un appel d'offres public lancé par Taïwan pour acquérir un satellite à seules fins d'observation civile, la société allemande DASA avait été choisie avant de se désister au profit de Matra.

Entretemps, un candidat étiqueté indépendantiste, Chen Shuibian, avait remporté l'élection présidentielle. Furieux, Pékin a exercé des pressions sur l'Élysée, sans succès, pour faire annuler le contrat. En représailles, le consortium Total Fina Elf Gaz de France a été exclu de la compétition pour la construction d'un terminal méthanier à Shenzhen, et la visite présidentielle de Jacques Chirac écourtée. Ce qui n'a pas empêché Pékin de continuer à célébrer l'amitié sino-française avec une ferveur renouvelée. Dans ce jeu de chiens de faïence, le tigre de papier est souvent celui qui aboie le plus fort...

Deuxième axe : la défense inconditionnelle des valeurs démocratiques. Face aux menaces ou aux flagorneries de Pékin, la France n'a nul besoin de sacrifier ses valeurs au profit d'intérêts commerciaux à courte vue. Le régime chinois, fidèle à l'enseignement de Sun-Tse, a toujours utilisé la peur comme moyen de désarmer l'ennemi. Or une vieille démocratie comme la France n'a aucune raison de faire preuve de la moindre complaisance envers une jeune dictature qui, malgré sa puissance, vit dans la hantise permanente de s'écrouler du jour au lendemain comme son prédécesseur soviétique.

Face aux menaces et aux chantages du régime dictatorial qui vise à imposer son idéologie et sa vision du monde, le musée de Nantes a donné l'exemple à suivre : refuser de se compromettre et défendre les « valeurs humaines, scientifiques et déontologiques » selon les mots de son directeur Bertrand Guillet. Finalement, l'exposition sur l'empereur mongol a bien eu lieu en 2024, sans la participation chinoise, mais avec le concours de la Mongolie et des musées européens. Il est heureux de constater qu'il existe toujours des défenseurs de la liberté académique dans le pays des Lumières : en 2013, l'université de Lyon a préféré fermer l'Institut Confucius — le bras du *soft power* chinois à l'étranger — sur son campus au lieu de céder aux censures des « 3 T » (Taïwan, Tibet, Tiananmen) imposées par Pékin.

Le troisième axe est la réciprocité. Il faut cesser d'accorder des avantages sans contrepartie. L'État de droit qui protège et garantit nos libertés et nos droits peut être perverti, voire détruit, même de l'intérieur de nos frontières, si l'on laisse les ennemis de la démocratie y pénétrer. Ce n'est pas faire preuve de défaitisme que de l'admettre : la démocratie ne lutte pas à armes égales avec le totalitarisme.

Certes, au sein du camp démocratique européen, les intérêts nationaux divergent, et l'application des règles est laissée à des appréciations souveraines. Mais la règle de

réciprocité devrait être un socle unificateur au lieu d'être une pomme de discorde face aux menées offensives de Pékin. L'affaire CGTN en est un bon exemple. En mars 2021, accusée d'être assujettie au PCC, la chaîne de télévision d'État chinoise CGTN s'est vu retirer sa licence de diffusion par le régulateur britannique des communications Ofcom. En bon stratège, le CGTN a traversé la Manche dans l'espoir de trouver grâce aux yeux du régulateur français, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Ainsi réfugiée en France, la redoutable machine de propagande orchestrée par Pékin continue à diffuser les émissions qui chantent les louanges du Parti. L'autorité de tutelle des médias, rebaptisée ARCOM depuis 2022, n'ignore certainement pas le fait que les chaînes de TV européennes dont France Télévision sont interdites en Chine communiste. En ouvrant la porte de l'Europe au puissant porte-parole de l'État-Parti, le gendarme de l'audiovisuel français aurait-il péché par excès de confiance ?

Un dernier mot pour rappeler que l'on n'apprivoise jamais les dictateurs. Pas plus qu'on ne « séduit » leurs dirigeants. Traiter avec Pékin ? Bien sûr, mais à sa façon, car seul le rapport de force est payant.

(1) https://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2008/04/19/manifestations-anti-francaises-dans-plusieurs-villes-de-chine_1035959_3216.html

(2) https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_18_4027

https://france.representation.ec.europa.eu/informations/lue-lance-une-procedure-contre-la-chine-lomc-sur-les-redevances-dans-le-secteur-de-la-haute-2025-01-20_fr?prefLang=en

(3) Selon le rapport annuel 2024 sur l'état de la démocratie publié par l'Université de Göteborg, le niveau de démocratie dans le monde est retombé au niveau de 1985.

(4) https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-10-2024-0030_FR.html